

# Démarche formation professionnelle continue, faisons le point module 3 : DPC à destination des organismes des établissements employeurs

## Fiche technique

### Secteurs

Tous secteurs

### Public

Direction des établissements employant des professionnels médicaux et paramédicaux.

### Durée

1 jour

### Organisme de formation

☞ Formavenir

## Lieux & dates

### ☞ Groupe 1

#### Lille

Le 10 septembre 2020

### ☞ Groupe 2

#### Amiens

Le 14 septembre 2020

### ☞ Groupe 3

#### Dunkerque

Le 24 septembre 2020

## Interlocuteur Opcos Santé

Chloé DEMEYERE

[chloe.demeyere@opco-sante.fr](mailto:chloe.demeyere@opco-sante.fr)

## Contexte

Le DPC (développement professionnel continu), instauré en 2009 par la loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires et affiné par la loi de modernisation du système de santé de 2016, est un parcours de formation imposé pour les professionnels de santé. (Code de santé publique chapitre IV).

Sa mission principale est d'« assurer le pilotage et le développement du dispositif de DPC pour l'ensemble des professionnels de santé quelque soit leur mode d'exercice ».

Le DPC, dispositif de formation réglementé accompagne ainsi les professionnels de santé dans leur obligation de se former en vue de contribuer à une constante amélioration de la qualité et de sécurisation des soins.

Dans le cadre de sa programmation régionale 2020, l'OPCO Santé souhaite accompagner ces professionnels dans leurs actions de DPC, afin de répondre aux différents enjeux de cette démarche active et tout au long de leur exercice professionnel.

De ce fait, il est tout aussi important d'impulser cette approche réglementée aux établissements concernés par l'offre salariés et employeurs, et de structurer également les organismes de formation qui dispensent ou qui ont le souhait de proposer dans leur offre des programmes de DPC.

## Objectifs

- ☞ Connaître la législation en vigueur (les axes prioritaires par profession ou par spécialité)
- ☞ Intégrer les modules de validation
- ☞ Mettre en oeuvre une stratégie DPC
- ☞ Accompagner les salariés dans leurs obligations

## Prérequis

Attention, un questionnaire de positionnement sera à remplir au préalable sur une plateforme dédiée, celui ci permettra au formateur d'adapter au mieux ses cas pratiques.

## Contenu

- ☞ Présentation générale des orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu s'inscrivant dans le cadre de la politique nationale de santé (actualisées en 2020)
- ☞ Présentation des orientations pluriannuelles prioritaires de développement

professionnel continues définies par profession/S spécialité :

- ⇒ Conditions et modalités de validation d'un DPC en pratique
- ⇒ Méthodes pour comprendre et mettre en oeuvre la stratégie DPC la mieux adaptées aux besoins de la structure
- ⇒ Conseils pour accompagner les salariés dans leur parcours DPC